

DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 7 AVRIL 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

A l'heure où l'on compte sur un engagement fort de l'Éducation Nationale et de ses personnels, et plus particulièrement des enseignants, force est de constater que les moyens alloués à notre département pour leur permettre d'assurer leurs missions sont très faibles.

Par exemple, on pourrait citer le remplacement des enseignants dans les écoles, dont on pourrait dire cette année qu'il a brillé par son absence, ou encore de notre formation continue qui brille elle aussi depuis quelque temps par son indigence. La priorité affirmée au premier degré n'aura pas fait long feu.

Les milliers de postes que nous étions en droit d'attendre dans les écoles pour compenser la saignée des années Sarkozy n'arrivent pas.

La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui sur tous les plans n'est que la résultante de la politique suivie de 2007 à 2012. Hélas, les améliorations tant attendues ne viennent pas et les 60000 postes ne couvriront qu'à peine la poussée démographique du second degré et la réforme du collège grignotera ceux qui restaient.

Nous n'avons rien vu venir et nous risquons donc fort de ne rien voir venir ! Alors il n'est pas étonnant que nous voyions surgir, çà et là, les symptômes de personnels à bout de souffle et une cohorte d'enseignants quelque peu désabusés...

Après ces quelques mots sur la situation générale, revenons à la carte scolaire Samarienne.

La dotation de 8 postes ne pourra absolument pas améliorer de manière significative la situation actuelle.

En effet, l'UNSA Éducation vous présentera une dizaine de dossiers de demande d'ouverture de classe que vous n'avez pas inscrites dans vos propositions de mesures de carte scolaire et qui méritent pourtant une attention particulière.

Les 6 postes implantés dans le cadre du dispositif REP+ et les 2 postes « *Plus de maîtres que de classes* » constituent certes une note positive, mais l'UNSA Éducation regrette que ceux-ci ne soient pas issus d'une dotation spécifique nationale.

Ces 8 postes grugent l'intégralité de la dotation départementale conduisant à la persistance de moyennes élevées parfois supérieures à 28 élèves par classe.

L'UNSA Éducation rappelle son opposition à des classes de plus de 25 élèves et de 20 en éducation prioritaire. Notre Organisation tient également à exprimer son soutien au collectif « *La Clis, ça compte* » qui demande au Ministère la rédaction d'une nouvelle circulaire prenant en compte ces enfants ainsi que le travail des équipes dans les écoles. En effet, ces enfants étant inclus dans les classes ordinaires, une place doit leur être réservée et ils doivent donc figurer dans les prévisions d'effectifs des classes types.

L'effectif d'une école doit pouvoir permettre ces inclusions sans pénaliser les enseignants et les élèves, qu'ils soient valides ou porteurs d'un handicap.

L'UNSA Éducation regrette qu'avec la suppression de 2 postes d'enseignants au CMPP Henri Wallon, l'Education Nationale se désengage d'une structure gérée par des Associations partenaires de l'Ecole Publique qui œuvrent dans le champ du handicap.

Dans le même registre, l'UNSA Éducation dénonce la suppression d'une CLIS pour enfants malentendants à l'école Michel Ange d'Amiens.

Le handicap de ces enfants mérite une attention particulière et nous nous interrogeons sur les conditions de leur future prise en charge.

Nous tenons aussi à nous exprimer sur la situation du RPI Hamelet, Vaux-sur-Somme, Vaire-sous-Corbie et Le Hamel, dans lequel il semblerait que l'administration tente des expérimentations.

Lors de la réunion du Groupe de Travail "Mouvement" du 10 mars 2015, le SE-Unsa vous avait alerté sur le projet de fusion qui semblait se profiler dans ce RPI. Vous nous aviez alors répondu que rien de tel n'était prévu à ce jour !

Dans l'intervalle, nous sommes passés à une fusion finalement actée en Conseil d'Ecole dont vous nous avez informés lors de la CAPD du 18 mars 2015.

Or, sur les documents préparatoires à ce CTSD, ce projet de fusion a de nouveau cédé la place à une situation de Direction Unique, c'est-à-dire au retour à la situation actuelle, mais avec un étiquetage des postes élémentaires et maternelles.

Cet étiquetage des postes, fait nouveau dans notre département, laisse-t-il supposer qu'à l'avenir, les répartitions entre les classes maternelles et élémentaires, au sein d'une école primaire, devront toutes faire l'objet d'une validation en CDEN ?

Par ailleurs, nous nous étonnons une fois encore que les « 2 ans » n'apparaissent pas dans les prévisions d'effectifs de toutes les écoles qui les accueillent. Pourriez-vous nous expliquer ces "omissions" qui déstabilisent nos collègues ?

L'UNSA Éducation déplore les méthodes employées par certains IEN à l'occasion de la préparation de la Carte Scolaire : pressions, intimidations, autoritarisme, défiance, manque de respect vis-à-vis des instances paritaires... nous interrompons là ce catalogue mais cette liste n'est pas exhaustive.

L'UNSA Éducation a toujours souhaité travailler dans des conditions sereines pour un dialogue social constructif et de qualité.

La confiance réciproque entre les enseignants, les instances syndicales et l'administration est un gage essentiel pour la réussite de l'institution et donc des élèves.

Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de restaurer ce dialogue social auquel, nous semble-t-il, vous tenez particulièrement, en invitant vos IEN à plus de modération.

Enfin, l'UNSA Éducation tient à s'exprimer sur le projet de calendrier scolaire 2015-2016 rendu public la semaine dernière.

Comme le SE-Unsa le laissait malheureusement entrevoir il y a plus d'un mois, nous constatons que ce calendrier n'est guère différent de ceux qui l'ont précédé et qu'il ne répond pas de manière satisfaisante au déséquilibre entre les différentes périodes de travail et à la longueur démesurée de la dernière période pour l'école et le collège. Nous regrettons que le calendrier scolaire ne soit pas pensé et réfléchi plus globalement.

Ce n'est pas au détour de considérations "annuelles" que ce dossier doit être étudié, il mérite une discussion de fond pédagogique et éducative avec l'ensemble des acteurs concernés.

Voilà plus de 2 ans que nous travaillons sur les rythmes de l'enfant, force est de constater que les embouteillages sur les routes et surtout les lobbies du tourisme priment sur ceux-ci.

Philippe DECAGNY, Philippe CARON,